

Déclaration préalable

Mesdames, Messieurs les élus et les membres du CDEN de Moselle

L'objet de la réunion de cette instance est de faire le bilan de la rentrée 2025.

Nous avons beau chercher, il nous est difficile de trouver un argument favorable aux contre-réformes et mesures prises depuis plusieurs années. Comment envisager des « lendemains qui chantent » si on analyse la dimension froide et funeste de cette transformation brutale de notre École Républicaine.

C'est la colère qui prévaut aujourd'hui dans les établissements scolaires :

- La colère des fonctionnaires face au gel du point d'indice depuis 25 ans dans un contexte budgétaire extrêmement sévère,
- La colère de l'ensemble des salariés contre une réforme des retraites injuste et insupportable. La quasi-totalité des salariés en demande l'abrogation et non la suspension ou le report,
- La colère des personnels devant des conditions de travail de plus en plus complexes et invivables dues à des classes surchargées, et à une prise en charge d'élèves dont les besoins ne relèvent pas de la simple démarche pédagogique ou de l'accompagnement. Ici des enfants plaqués au sol afin d'éviter qu'ils ne se blessent ou blessent d'autres personnes, là des enseignants épuisés et à bout qui n'ont même plus le droit, dans ce contexte d'austérité, d'être souffrants, tenus et contraints par ces 10 % de salaire en moins associés à une journée de carence. Les sénateurs encore une fois ressortent les trois jours de carence, culpabilisant les agents et persistant à faire des économies sur leur dos, eux qui font le bien mauvais calcul d'être placés en arrêt maladie,
- La colère des AESH, aux missions éprouvantes, aux salaires miséreux et en manque cruel de reconnaissance,
- Une colère qui s'irradie aujourd'hui dans les familles qui se rendent compte que tout ceci ne relève que du discours, que les P.A.S., les fameux Pôles d'Appui à la Scolarité, ne sont que des dispositifs sans moyens, que l'ambition que l'État devrait accorder à la prise en charge du handicap se galvaude par de bas soucis de comptabilité sur le dos des enfants, des familles, des professeurs et des AESH, que la prise en charge des nombreux types de handicaps relève bien souvent de structures spécialisées. Nous ne comptons plus les appels au secours quotidiens des écoles de la République. Le ministre de l'Education Nationale, Edouard Geffray, a affirmé que 42 000 élèves en situation de handicap étaient encore en attente d'un accompagnant fin octobre.
- La colère des personnels remplaçants du 1^{er} degré qui se voient imposer unilatéralement une modification de leurs choix par une départementalisation des moyens.
- La colère des directeurs déjà épuisés par une gestion quotidienne démesurée dépassant allègrement leurs obligations réglementaires de service sans compensation,
- La colère des personnels qui comprennent aujourd'hui que ce régime de Protection Sociale Complémentaire qui leur est imposé va entraîner pour eux une baisse de leur pouvoir d'achat et une prise en charge des soins dégradée. Malgré la participation de l'employeur, faire une simulation suffit à réaliser que cela va augmenter nos cotisations déjà importantes et dégrader la prise en charge des remboursements. Et cela sans compter le surcoût des options de la complémentaire prévoyance encore en phase d'élaboration ni les augmentations des tarifs dès 2026 déjà négociées par la MGEN seule candidate à l'appel d'offre.

Mais rassurons-nous ! Le Ministre nous annonce deux fois plus d'inscriptions aux concours enseignants mais... pas avec deux fois plus de candidats. L'ancien et le nouveau concours cohabitant, certains n'ont fait que s'inscrire aux deux. Quel ingénieux tour de passe-passe pour dissimuler les 4000 suppressions de postes !

À tous les niveaux, on tente encore de tenir la boutique avant un dépôt de bilan certain si on ne change pas radicalement de cap.

Les inégalités se creusent : les évaluations nationales (comme si les enseignants n'évaluaient pas et ne pouvaient pas repérer les élèves en difficulté sans cela), dont la passation fait perdre du temps d'enseignement, montrent au collège des résultats qui ne progressent pas en maths et en recul « préoccupant » en français, de l'aveu-même du Ministère. La proportion d'élèves diminue dans les groupes les plus solides et augmente dans ceux qui le sont le moins. Voilà le résultat de la mise en place du « Choc des savoirs » qu'à la rentrée 2025 les collèges se sont efforcés de bidouiller afin d'en limiter les effets délétères. Nous avons perdu deux ans avant qu'enfin les groupes de niveaux ne soient plus une obligation dans la plupart des collèges à la rentrée prochaine. Imposer leur maintien en REP est un non-sens total.

À côté de cela, le Président met en place une « convention citoyenne des temps de l'enfant », une rengaine déjà entendue qui a pu prouver son inefficacité mais dont on se rend compte, au travers des propositions 9 et 13 qui en émanent, que l'intention à peine voilée est de se diriger droit vers une territorialisation encore plus accrue de l'École.

Mesdames, Messieurs, l'heure est grave pour l'Éducation Nationale puisque les mesures annoncées par le virtuel budget 2026 comme les 4000 suppressions de postes ne nous permettent que des prévisions alarmantes. À quoi rime encore l'Instruction quand le ministère affiche un programme d'éducation à la défense, quand les « classes défense » se multiplient, quand le budget de l'armée se voit gonflé au détriment de l'École, et quand le chef d'État-Major des armées annonce sans ambages la nécessité de « préparer la population à la guerre » et « d'accepter de perdre nos enfants et de souffrir économiquement » ? À quoi rime l'Instruction quand on veut faire de la jeunesse de la chair à canons ?

A Force Ouvrière nous refusons la fatalité et le mot d'ordre est de bâtir le rapport de force le plus grand afin de contrecarrer cette dynamique dogmatique néfaste à nos métiers, nos droits et statuts.

Devant un bilan dont le passif ne cesse de croître chaque année, nous appelons toutes et tous à la plus grande vigilance et au combat syndical de tous les instants en rappelant nos revendications induites par des inventaires successifs plus qu'inquiétants.

- Refus des budgets d'austérité qui vont aggraver la destruction des services publics et en particulier des écoles
- Refus des budgets de guerre qui renforceront le marasme économique et social des salariés.
- Abandon des classes défense qui poussent à la militarisation de la jeunesse.
- Abrogation de la Réforme des retraites et retour à la retraite à 60 ans.
- Refus de la départementalisation des moyens de remplacement.
- Dégel immédiat du point d'indice et revalorisation immédiate de 10% pour tous.
- Augmentation du taux de décharge pour tous les directeurs et 100 points de bonifications
- Abandon total du choc des savoirs, des contre-réformes du collège, du lycée, du bac
- Renégociation de l'accord sur la Protection Sociale Complémentaire.
- Un statut et un travail à temps plein garantis pour les AESH.
- La rétroactivité des primes REP/REP + accordée à toutes et tous les AESH depuis 2015 et abandon de la prescription quadriennale.
- Le ré-abondement des RASED.
- Réouverture de places en Établissements Spécialisés.
- Contre les projets de fermetures de classe.
- Contre toute réforme du temps scolaire et contre tout projet de territorialisation de l'école.
- Contre la suppression des 4000 postes dans l'EN et la création de tous les postes nécessaires.

La liste s'allonge de ministre en ministre... Mais le CDEN va bien sûr tenter de nous assurer qu'on n'aura jamais autant les moyens de la réussite et que tout va pour le mieux.